

AVIS n° 23/2021 DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DU PACTE POUR LA DÉMOCRATIE À STRASBOURG

Absence de constitution des conseils de quartier

Le Comité d'éthique a été saisi le 2021 par M. Z. qui dénonce le fait que les conseils de quartier n'ont pas été constitués depuis l'entrée en fonctions de la municipalité issue des élections de 2020.

M. Z. étant membre du Comité d'éthique, il n'a pas participé à l'étude de la requête et à l'adoption du présent avis et a été remplacé par son suppléant.

En toute occurrence, il convient de relever que les restrictions dues à la pandémie ont fortement contribué à perturber la désignation et la mise en place des institutions de démocratie participative, tels les conseils de quartier. Au surplus, s'agissant de ces derniers, le bilan de leur fonctionnement révèle des limites, dues en particulier à l'essoufflement de la participation citoyenne à de telles institutions. La Ville a entrepris une réflexion visant à remédier à ces carences, de manière à favoriser l'investissement de davantage de citoyens, peut-être en réduisant la durée de celui-ci, un engagement pour 6 ans pouvant être dissuasif. Une co-construction sur ce thème est prévue en mars 2021, en vue de définir une nouvelle formule. La Ville s'est efforcée de trouver des palliatifs à cette mise en sommeil des conseils de quartier, en attendant qu'aboutisse la réflexion à long terme entreprise.

Le Comité d'éthique, tout en prenant acte des contraintes liées à l'impossibilité des réunions du fait des mesures prises au niveau national et du caractère peu adéquat, en l'espèce, des réunions par internet, forme le vœu que les réflexions en cours puissent aboutir rapidement à la mise en place de conseils permettant la participation citoyenne au niveau des quartiers.

Délibéré par le Comité d'éthique dans sa séance du 17 février 2020 dans la composition suivante : Patrick Wachsmann, président en sa qualité de déontologue de la Ville de Strasbourg ; Carole Zielinski, adjointe à la Maire de Strasbourg, représentant celle-ci ; Dounia Goudadi, représentant la directrice générale des services de la Ville de Strasbourg ; Martine Fischert et Brice van Haaren, représentants des citoyens.